

CONCOURS D'ENTRÉE - GUITARE : 22, 23 ET 24 JUIN

CYCLE	ANNÉE	TITRE	COMPOSITEUR	ÉDITEUR
Cycle 1 (1 à 4 ans de pratique)	1ère	Die Herren (Danse de la pluie dans Gitarren geschichten) + une pièce libre	Maria Linnemann	Ricordi
	2ème	Preludio (extrait de la Suite argentine) + une pièce libre	Adrien Politi	Lemoine
	3ème	Carnavalito (extrait de la Suite argentine) + une pièce libre	Adrien Politi	Lemoine
Cycle 2 (plus de 4 ans de pratique)	1ère	Boceto andaluz + une pièce libre	Bartolome Calatayud	Wise Publication
	2ème	Prélude BWV 999 + une pièce libre	J.S. Bach	Au choix
	3ème	Mazurka choro + une pièce libre	Heitor Villa-Lobos	Eshig
Cycle 3 (plus de 8 ans de pratique)		Po de Mico + une pièce libre	Joao Pernambuco	Ricordi

Les morceaux sont classés par ordre de difficultés. Les élèves choisissent en fonction de leur parcours et de leur capacité. Il est important de se faire conseiller par un enseignant qualifié. Il n'y a pas d'obligation de jouer par cœur mais les photocopies sont interdites.

FORMATION MUSICALE

L'épreuve de Formation Musicale est obligatoire pour tous les élèves qui sont admissibles à un concours en Instrument, Chant Lyrique et Direction d'orchestre. En cas de Cycle 3 validé dans un CRD ou CRR, il faut transmettre un certificat de validation à l'administration du conservatoire : crr-accueil@ville-tours.fr ou lors de l'inscription en ligne, les candidats concernés seront alors exemptés de l'épreuve.